

PROTÉGEONS NOS TERRES

Exploration minière

LE SAVIEZ-VOUS?

Quand le projet est à l'étape d'exploration minière, c'est le seul moment où vous avez le droit de refuser l'accès à votre terrain. Après cette phase, vous n'avez aucun recours pour freiner le projet d'exploitation minière.

D'où l'importance d'agir maintenant pour protéger nos terres et nos lacs dans la Vallée-de-la-Gatineau!

IMPACTS D'UN PROJET MINIER

Sur les sols

- Risque de contamination
- Perte de terres agricoles

Sur l'eau

- Contamination des puits et de la nappe phréatique
- Perturbation des milieux humides

Sur la biodiversité

- Perturbation des sols
- Dégradation des habitats

